

**AVIS PUBLIC  
DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE**

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Rougemont, devant être en vigueur durant les exercices financiers **2021 – 2022 – 2023**, a été déposé à mon bureau le **9 septembre 2020**, et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, sur rendez-vous ou en en faisant la demande par courriel à l'adresse : [dg@rougemont.ca](mailto:dg@rougemont.ca).

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale* AVIS est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au plus tard le **30 avril 2021**;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

**MRC de Rouville  
500, rue Desjardins  
Mariville (Québec) J3M 1E1**

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 116-97 de la MRC de Rouville et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Rougemont, ce 10<sup>ème</sup> jour du mois de septembre 2020.



Kathia Joseph, OMA  
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Kathia Joseph, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Rougemont, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis conformément à la loi.

Donné à Rougemont, ce 10 septembre 2020.



Kathia Joseph, OMA  
Secrétaire-trésorière